



Déc.
2025

Édito

L'année 2025

marque une transition pour notre syndicat qui est devenu l'Etablissement Public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens en intégrant 3 nouvelles collectivités: les départements du Gers, des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège. En début d'année 2026, le nouvel établissement sera labellisé Etablissement Public Territorial de notre Bassin (EPTB). Ce changement de statut et de périmètre renforce la légitimité de notre structure à travailler sur ses missions à l'échelle du grand bassin, Garonne : soutien des débits d'étiage, prévention des inondations et bien sûr la coordination de la politique Natura 2000 du grand site Garonne et des affluents des Pyrénées jusqu'à l'estuaire de la Gironde.

Côté Occitanie, cette nouvelle année d'animation a été marquée par le travail mené sur la révision des Documents d'Objectifs, travail engagé depuis 2024.

En effet, le diagnostic écologique des habitats naturels est en cours de finalisation sur les rivières ariégeoises et de la Neste et a débuté en 2025 sur la Garonne et la Pique. En septembre, les étudiants du Master GAED de l'université Jean Jaurès ont débuté leur travail sur le diagnostic socio-économique qui se poursuivra jusqu'en février 2026. Dans ce cadre l'ensemble des acteurs économiques du territoire seront consultés en début d'année 2026. L'ensemble de ces actions permettra d'avoir une connaissance plus fine de l'état du site Natura 2000 et de l'évolution des pratiques. Ce diagnostic permettra à partir de 2026 de travailler sur des objectifs et des fiches actions pertinentes prenant en compte les spécificités de chaque territoire. Dans le contexte actuel, il est indispensable que ces documents intègrent l'impact du changement climatique sur le long terme, et puissent proposer des mesures pour l'atténuer.

En plus de ce projet de révision, les animateurs poursuivent leur travail d'animation sur le terrain pour proposer des contrats Natura 2000 mais aussi des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) à destination des agriculteurs souhaitant s'engager en faveur de la biodiversité.

Cette 6^e lettre d'information vous présente des actions concrètes menées sur le territoire avec l'engagement de chartes Natura 2000 par des populicultrices en bord de Garonne et un contrat Natura 2000 réalisé sur l'Ariège. Un projet ambitieux et multi-partenarial visant à répondre aux objectifs Natura 2000 est présenté en dernier page; un projet life pour la Garonne!

Je vous souhaite une bonne lecture.



Jean-Michel FABRE,

Président de l'Etablissement Public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens (EP Garonne) et Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne en charge de l'action sociale de proximité, de la maison des solidarités, de l'insertion, du logement de l'habitat



Charte N2000 et bonnes pratiques sylvicoles p.2



Retour d'expérience Contrat de Brassacou (09) p.3



Life Garonne p.4

Sommaire



D.TAILLEFER - EP Garonne



Charte N2000 et bonnes pratiques sylvicoles

Outil complémentaire aux contrats de restauration des habitats, les chartes Natura 2000 permettent à des propriétaires souhaitant s'engager dans des bonnes pratiques sur leurs parcelles.

Pouvez-vous nous présenter et nous parler d'Alliance Forêt Bois ?

Je m'appelle Margaux et je suis responsable du service conseil de l'agence Gascogne-Pyrénées d'Alliance Forêt Bois. La coopérative intervient sur une grande partie Ouest de la France et fonctionne sous forme d'agences territoriales. En Occitanie, nous en avons trois, dont celle de Gascogne-Pyrénées, qui couvre plusieurs départements, notamment le Tarn-et-Garonne où nous sommes aujourd'hui.

Comment l'AFB a-t-elle été informée de la charte Natura 2000 et pourquoi cela faisait-il sens pour vous ?

Lors du renouvellement du document de gestion du Groupement Forestier du Palombier, nous avons repéré plusieurs zonages environnementaux, un zonage dont Natura 2000. Pour que la gestion soit la plus adaptée possible, nous avons proposé au propriétaire d'adhérer à la charte, et nous avons ajusté nos pratiques en conséquence.

Cela s'inscrivait parfaitement dans les objectifs de la coopérative, concilier production de bois, préservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique. Une forêt saine est une forêt productive, et c'est particulièrement vrai pour les peupleraies dont la gestion est très fine.

Pouvez-vous nous raconter l'historique du Groupement Forestier du Palombier ?

C'est une propriété que la coopérative suit depuis longtemps. Le propriétaire actuel l'a achetée il y a environ deux ans et il s'est montré tout de suite très ouvert à l'intégration de la charte Natura 2000. Les préconisations allaient dans le sens de nos pratiques, donc les choses se sont faites naturellement.

Ici, on est surtout sur des peuplements de peupliers et de robiniers, avec des bordures feuillues que nous conservons. Une grande partie a été reboisée après un gros coup de vent il y a deux ans et demi, ce qui crée aujourd'hui un panel d'arbres d'âges différents sur la propriété.

Comment avez-vous convaincu le propriétaire ?

Le commercial qui suit la propriété a décortiqué la charte et s'est rendu compte qu'elle n'entrant pas en contradiction avec la gestion prévue. Comme nous sommes déjà certifiés PEFC, beaucoup de recommandations faisaient déjà partie de notre façon de travailler. Pour moi, la charte est une forme de sécurité supplémentaire, elle nous rend plus attentifs, notamment lors des coupes, aux espèces protégées présentes sur le site. Elle peut nous éviter, par exemple, de découvrir après coup qu'un nid protégé a été dérangé.

Le fait de l'intégrer au document de gestion est vraiment un plus, cela informe non seulement le propriétaire, mais aussi toutes les équipes qui interviendront plus tard. En voyant les enjeux, elles auront naturellement le réflexe de contacter les animateurs Natura 2000.



Margot RIBAUD - Responsable service Conseil - Alliance Forêt Bois

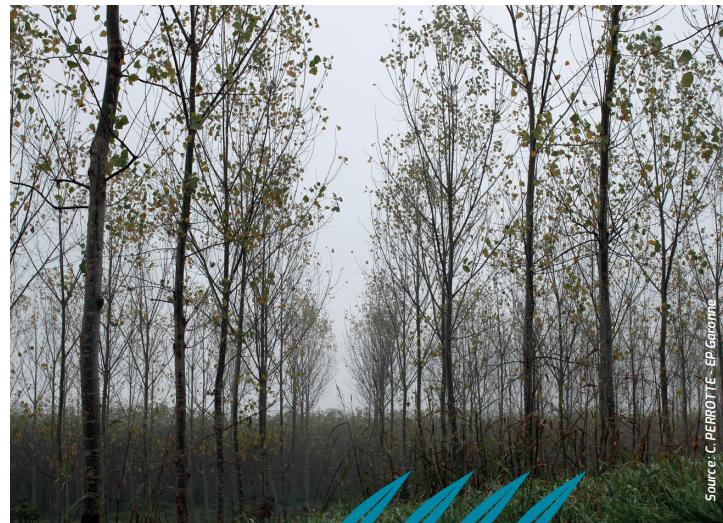
Source: C. PERROTTE - EP Gironde

Est-ce une démarche que vous reproduisez avec d'autres propriétaires ?

Oui, dès que c'est possible. On contacte régulièrement les animateurs quand on a des questions, et cet échange est précieux. Plus on discute, plus les choses deviennent simples.

Sur le terrain, nos équipes peuvent être inquiètes face aux enjeux écologiques. Ils veulent bien faire, mais ils ont peur parfois de se tromper. Les échanges que nous avons ensemble nous permettent d'être sereins, de travailler proprement, et de respecter au mieux l'environnement et la biodiversité.

Nous avons des compétences en gestion forestière, et aussi en écologie, mais nos connaissances dans ce domaine d'expertise mérite parfois d'être confortées par des spécialistes. Pouvoir s'appuyer sur des personnes expertes et disponibles, c'est vraiment essentiel, cela nous aide à garantir que tout est fait correctement, pour la forêt, pour le propriétaire et pour les équipes.



Source: C. PERROTTE - EP Gironde



Contrat Brassacou

Les ripisylves assurent des fonctions multiples, variées et complémentaires qui participent au bon état du cours d'eau: stabilisation des berges, atténuation des inondations, amélioration de la qualité de l'eau, refuge de biodiversité, corridors écologiques. Il est donc essentiel de les préserver ou les restaurer.

L'association REVEAS est gestionnaire de plusieurs parcelles en rive gauche de la rivière Ariège au lieu-dit Brassacou, sur la commune de Pamiers. Sur certaines de ces parcelles riveraines de l'Ariège, la ripisylve de faible largeur est constituée essentiellement de robiniers. Afin de reconstituer un habitat d'intérêt prioritaire et un corridor écologique fonctionnel diversifié, la cellule animation "rivière Ariège" a proposé aux propriétaires la signature d'un contrat Natura 2000 (non agricole-non forestier) de restauration de ripisylve. Ce contrat Natura 2000, déposé au 2nd semestre 2024 et validé en décembre 2024, consiste à recréer une ripisylve sur environ 300 mètres linéaires.

Ce contrat comprend plusieurs volets :

1. Un volet de préparation de la zone

Les travaux préliminaires consisteront à éteindre, couper en tire-sève ou abattre les robiniers présents sur ce linéaire en haut de berge ou dans la pente de la berge (étage pour limiter leur poids et éviter un effet de bascule). Ils sont prévus en décembre 2025.

2. Un volet restauration

Il est proposé la reconstitution d'une ripisylve avec des espèces végétales arbustives et arborées précises, validées par l'ANA CEN Ariège en fonction des habitats naturels présents en amont et en aval. Il est prévu une plantation d'arbres et arbustes (en cours de labellisation « végétal local ») sur 2, 3 ou 4 rangées selon les secteurs sur le linéaire concerné, dans le courant du mois de janvier 2026. L'idée est de replanter le haut de berge; de ne pas se contenter d'un alignement d'arbres mais de reconstituer un boisement sur une largeur de 8 à 10 mètres pour restaurer corridor écologique conséquent.

Les robiniers coupés serviront à réaliser de piquets pour la mise en place d'une clôture qui permettra de protéger les plants contre les chevreuils et animaux de la ferme (chèvres...). Les rémanents seront utilisés pour la production de bois raméal fragmenté (BRF) qui sera déposé au pied des plants afin de maintenir l'humidité et de faciliter l'entretien des plantations.

3. Un volet de suivi et d'entretien

Il est prévu la replantation des éléments qui pourraient déteriorer pendant toute la durée du contrat (2 regarnis). Un entretien manuel des zones plantées est prévu pendant la durée du contrat. Cet entretien sera effectué en fonction des conditions environnementales pour permettre une reprise optimale des plants (jusqu'à 4 passages).

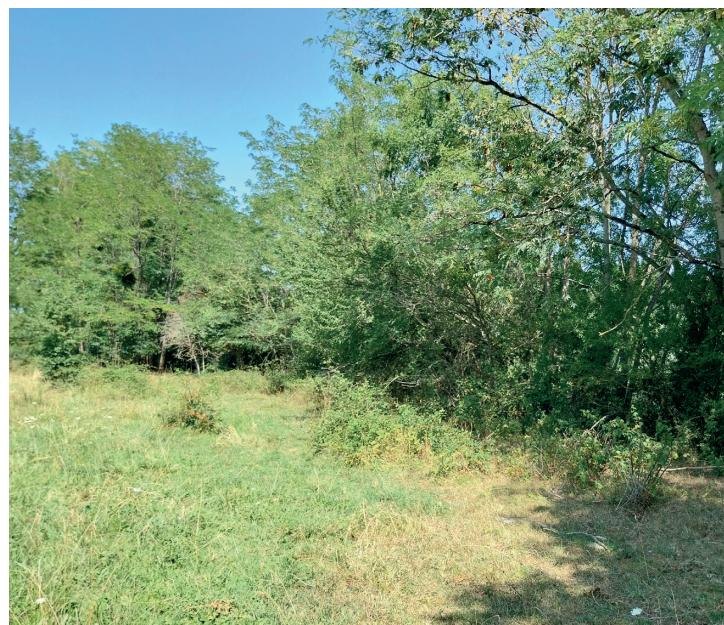


4. Un volet d'information du public

Il est proposé d'installer un panneau pour informer les promeneurs et visiteurs du centre agro-environnemental des travaux entrepris dans le cadre du contrat Natura 2000 de restauration de milieu. La mise en place de ce panneau permettra d'expliquer les travaux menés en faveur de la biodiversité dans le cadre du site Natura 2000 "rivière Ariège":

- la démarche Natura 2000,
- les enjeux d'un site Natura "cours d'eau" et plus particulièrement la rivière Ariège avec ses caractéristiques en termes d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire (loutre, ripisylve...),
- la teneur et le but des travaux réalisés.

Les premiers travaux seront réalisés dans le courant du mois de décembre 2025 et s'étaleront jusqu'à l'été 2028.



Crédits : A. SOULARD MIGADO

Boisement de Brassacou



Un projet Life pour une Garonne vivante et fonctionnelle

Le 23 septembre dernier, l'EP Garonne a déposé une candidature au programme européen LIFE Nature, avec pour objectif de restaurer les milieux naturels classés Natura 2000 du fleuve et de renforcer sa résilience écologique. Travail lancé en 2022, l'objectif principal de ce LIFE est de restaurer 5 habitats d'intérêt communautaires (HIC) présentant des enjeux importants pour l'Europe (herbiers aquatiques, forêts alluviales...), sur près de 300 km de la Garonne et une partie de la Neste.

Pour mener à bien ce projet, des axes de gestion ainsi que des actions ont été identifiés. Afin de restaurer les HIC, il faut avant tout restaurer la dynamique naturelle du fleuve, c'est-à-dire redonner à la Garonne sa capacité à divaguer, à transporter des sédiments, et à façonner ses berges et ses habitats comme elle le faisait naturellement.



Banc de galets pouvant être remobilisé sur Labarthe-Inard (31)

Propriétaire public ou privé, gestionnaire ou particulier, agriculteur: si vous souhaitez contribuer à la sensibilisation des populations sur la richesse écologique de votre territoire, favoriser la signature de contrats et de chartes Natura 2000 ou valoriser des pratiques vertueuses déjà en place, les animateurs Natura 2000 de l'EP Garonne sont là pour vous conseiller.

N'hésitez pas à les contacter:

Animateurs Natura 2000

EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

10 chemin du Raisin - 31050 Toulouse Cedex 9

Tél.: 05 62 72 76 00

Mail: natura2000@ep-garonne.fr

Directeur de publication: Jean-Michel FABRE

Comité de rédaction: EP Garonne

Création: M.VALETTE - C.PERROTTE - Z.LAMBERT - M.BEAUJARD

Mise en page:  05 62 71 35 35

Imprimeur: Reprint

Lettre d'information

éditée par EP Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens

10 chemin du Raisin - 31050 Toulouse Cedex 9

Tél.: 05 62 72 76 00

Le second pilier du projet concerne le volet environnemental, avec une série d'actions destinées à reconnecter les milieux aquatiques et à renforcer la trame verte et bleue du bassin.

Au-delà du plan technique le projet LIFE est un projet fédérateur, impliquant de nombreux acteurs (collectivités territoriales, associations naturalistes EDF, UNICEM, fédérations de pêche, propriétaires privés...). Il s'inscrit dans une dynamique de gestion intégrée du fleuve, où les enjeux écologiques, économiques et sociaux sont pris en compte de manière globale.

En attendant la réponse de la Commission européenne en février 2026, les partenaires poursuivent les études techniques, les concertations locales et la mobilisation des financements complémentaires.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
GARONNE

Gascogne & affluents pyrénéens

SYNDICAT RIVIÈRES
SALAT-VOLP

SYMAR-Val d'Ariège
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES

SYNDICAT BASSIN
GRAND HERSE

Pays des
Nestes
l'esprit Pyrénées

NATURE
EN OCCITANIE

AREMIP
MIGADO

09
réseau départemental
PÊCHE

Ana
Conservatoire
d'espaces naturels
Ariège

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCTANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

La Région
Occitanie
Pyrénées-Méditerranée

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Animation sur les départements de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne

Sites:

www.ep-garonne.fr
www.observatoire-garonne.fr
www.natura2000.fr